

Chères Marseillaises, Chers Marseillais,

Votre sécurité est notre priorité.

Parce qu'elle est la condition de notre vie en commun, et parce qu'un espace public apaisé, c'est une ville qui continue de vivre et de grandir, nous avons décidé depuis cinq ans d'agir concrètement au service d'une ville protégée et tranquille.

Les résultats sont là, et ils sont concrets. Des centaines d'agents recrutés dans la police municipale, de nouvelles caméras installées plus stratégiquement dans les lieux les plus touchés par la délinquance, un durcissement utile de nos actions contre la vente à la sauvette et le protoxyde d'azote, des moyens uniques débloqués par l'État, à notre demande, pour lutter contre le narcotrafic, de nouvelles brigades équestres, canines, maritimes, créées au sein de notre police.

Nous avons aussi décidé d'agir pour plus de proximité dans l'action de la police municipale pour la rendre plus fluide et plus efficace. Cette nouvelle base permet d'accueillir le public, mais aussi de déployer plus rapidement nos agents en intervention partout dans le sud de la Ville. C'est essentiel pour Marseille et c'est essentiel pour votre quartier.

Plus d'agents, plus de proximité, plus de moyens : nous sommes engagés pour la tranquillité au quotidien.

Benoît PAYAN
Maire de Marseille



Inauguration du poste de Police Municipale par Benoît Payan, Maire de Marseille, le 5 mars 2025.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE SUD DE MARSEILLE

69 avenue d'Haïfa - 13008 Marseille
Accueil du public du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h à 20h
Orientation et information
Dépôt des réclamations du secteur

PC radio Police municipale : 04 91 55 41 01 (7j/7 24h/24h)

En cas d'urgence, contacter Police secours au 17

Retrouvez toutes les informations sur marseille.fr/securite

Ville de Marseille - Photos © Ville de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



**POLICE
MUNICIPALE
DE MARSEILLE**



Votre nouveau poste de Police Municipale pour les quartiers Sud

69 avenue d'Haïfa
Marseille (8^e)



Un nouveau poste de Police Municipale pour plus de proximité et d'efficacité

Les missions de la Police Municipale

Chargée d'assurer la tranquillité publique sur le territoire marseillais, elle intervient pour :

- Sécuriser l'espace public, les bâtiments communaux, les manifestations;
- Assurer la tranquillité sur la voie publique et dans les aires piétonnes;
- Assurer la régulation de la circulation et la répression du stationnement illicite.

Exemples d'interventions :



Patrouille dans le centre commercial La Valentine (11^e)



Opération de contrôle routier au Rond-Point du Prado (8^e)



Sécurisation des abords de l'école de la Cayolle (9^e)



Surveillance quotidienne du parc balnéaire durant la période estivale (8^e)

Des brigades spécialisées



Brigade équestre



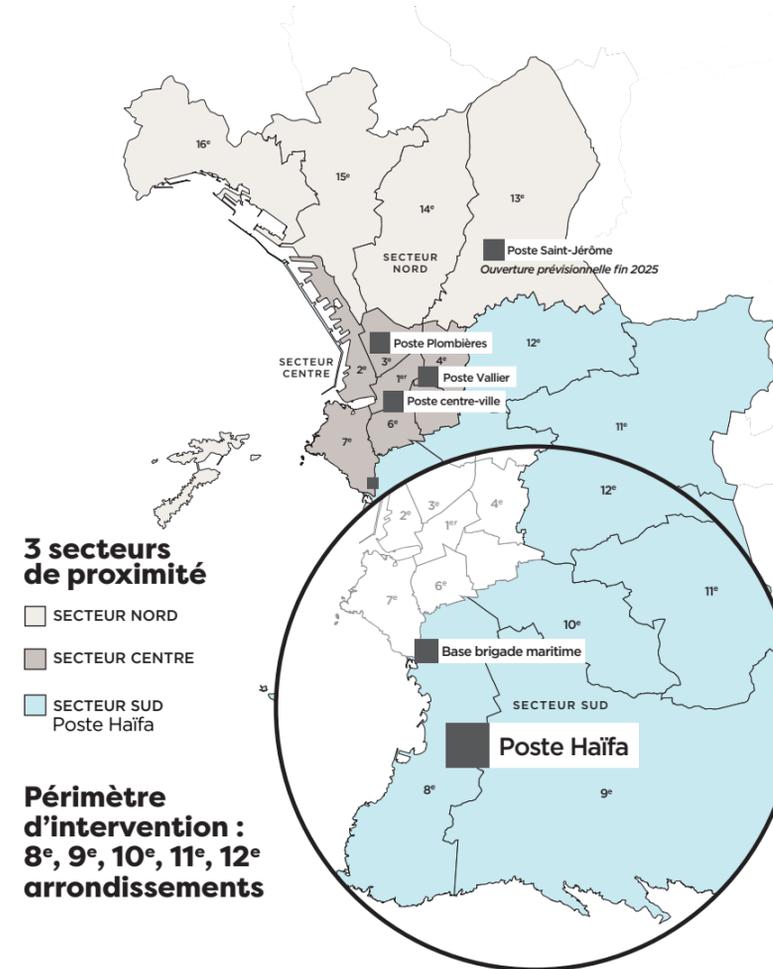
Brigade scooter



Brigade tranquillité publique



Brigade VTT



Depuis son ouverture en juin 2024

74 agents

3360 procès-verbaux dressés

720 aides aux administrés

170 demandes traitées pour les CIQ

2107 interventions menées